





# CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE Préparation aux épreuves professionnelles RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2026 – EN ALTERNANCE

#### **RNCP 38565**

Niveau 3 NSF 332 Formacode 44041 Fiche RNCP 38565 Enregistré le 01/01/2024



<u>Secteurs d'activité</u>: en école maternelle, en accueil de loisirs sans hébergement, en établissement d'accueil du jeune enfant de 0 à 6 ans, garde à domicile ou assistante maternelle.

<u>Évolution professionnelle</u>: concours ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles), diplôme d'État d'Auxiliaire de puériculture.

## LE MÉTIER D'ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

Les missions du diplômé du CAP AEPE sont variées et contribuent à accompagner l'enfant dans son développement affectif et intellectuel. Le titulaire de ce diplôme veille à l'accueil des enfants, à la prise des repas, à assurer les soins quotidiens, la sécurité et l'hygiène des enfants, ainsi que l'entretien de leur espace de vie. Il devra aussi proposer des activités d'éveil de l'enfant.

#### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Développer les compétences nécessaires à l'exercice de la profession d'Accompagnant Éducatif Petite Enfance grâce à une formation comprenant des savoirs théoriques et procéduraux, des savoirs pratiques, et des temps de stages. Favoriser l'insertion professionnelle directe des participants :

#### Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages

Mise en œuvre des conditions favorables au jeu libre et à l'expérimentation.

#### Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne

- Réalisation des soins du quotidien et accompagnement de l'enfant dans les apprentissages.
- Application des protocoles liés à la santé de l'enfant.

#### Inscrire son action dans le réseau des relations enfant-parents-professionnels

- Accueil de l'enfant et de sa famille.
- Partage d'informations avec l'équipe et les autres professionnels.

## **COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES**

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- D'assurer une meilleure prise en charge éducative de l'enfant.
- De bénéficier d'une plus grande flexibilité face aux différentes situations.
- D'adopter une vision plus dynamique du développement du jeune enfant.
- De mettre en place un accompagnement de la parentalité face aux troubles du lien aux enfants.
- De créer une ouverture d'esprit des jeunes enfants sur la société, acquise de manière plus ludique.
- De développer une autonomie d'apprentissage de l'enfant via un accueil centré sur le jeu et la découverte.







## **DATES ET DURÉE DE LA FORMATION**

La formation en alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation se déroule sur 10 mois, de septembre 2026 à juin 2027.

Selon votre parcours, vous ne suivrez que les modules qui vous concernent (cf. tableau des dispenses ci-dessous).

#### **CONTENU DE LA FORMATION**

- Tronc commun (pour tous les parcours): 196 heures théoriques, dont 21 heures d'initiation à la langue des signes.
- Préparation spécifique à l'EP1 : 35 heures.
- Préparation spécifique à l'EP2 : 35 heures.
- Préparation spécifique à l'EP3 : 35 heures.
- Module PSE: 35 heures.
  - Tous les modules professionnels seront soumis à un CAP blanc.
- 5 semaines de stage pratique hors employeur, dans une structure qui accueille des publics d'une tranche d'âge différente (0-3 ans ou 3-6 ans) de celle de l'employeur. Pour être présenté à l'examen, le stagiaire doit avoir effectué au minimum 448 heures de pratique dans deux structures différentes.

Les stages sont prospectés directement par les stagiaires, puis conventionnés avec le centre de formation.

• Validation du SST: 14 heures de formation (ouverture à partir de 4 inscrits).

| Épreuves<br>du CAP AEPE                                     | Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (CP JEPS), mention « animateur d'activités et de vie quotidienne » (à partir de 2000) |          | BEPA<br>Services aux<br>personnes<br>(à partir de 2013) | CAPA<br>Services aux<br>personnes et vente<br>en espace rural<br>(à partir de 2017) | BEP<br>Accompagnement,<br>soins et services<br>à la personne<br>(à partir de 2013) | Mention<br>complémentaire<br>Aide à domicile<br>(à partir de 1997) |
|---|---|----------|---|---|--|--|
| EP1 :<br>Accompagner le<br>développement<br>du jeune enfant |   | Dispense | Dispense  |   | Dispense   |  |
| EP2 : Exercer<br>son activité en<br>accueil collectif       | Dispense  |          |   |   | Dispense   |  |
| EP3 : Exercer<br>son activité en<br>accueil individuel      |   | Dispense | Dispense  | Dispense  |  | Dispense   |

À savoir : tous les diplômes professionnels dispensent de l'épreuve de PSE.

# **MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

- La formation théorique proposée alterne différentes méthodes pédagogiques : cours magistraux, travaux dirigés individuels ou en groupe, travaux pratiques, ateliers de simulation ou jeux de rôle, étude de cas et analyse de la pratique, mise à disposition de la plateforme pédagogique dématérialisée MOODLE.
- Des évaluations continues des acquis théoriques sont proposées aux stagiaires tout au long de la formation : mise en situation d'examen / examen écrit / évaluation de stage.
- La formation théorique est dispensée sur notre site d'Ambérieu-en-Bugey (48 rue Noblemaire, 01500 Ambérieu-en-Bugey), à proximité de la gare SNCF.
- Utilisation des plateaux techniques sur notre site de Saint-Sorlin-en-Bugey (01150) : salle de puériculture, cuisine pédagogique, appartement pédagogique.







## **MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION**

- Inscription des stagiaires par le centre de formation sur la plateforme du Rectorat de Lyon en candidats libres.
- Pour obtenir son CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance, **délivré par le ministère de l'Éducation nationale**, l'apprenant doit avoir obtenu la moyenne pour l'ensemble des épreuves qu'il doit présenter en fonction de son parcours.

EP1 : épreuve orale de 25 minutes constituée d'un exposé du candidat sur 2 fiches d'activité (coefficient 7).

EP2 : épreuve écrite de 1h30 de contrôle de connaissances (coefficient 4).

EP3: 1h30 de préparation sur une étude de documents, puis 25 minutes d'oral (coefficient 4).

PSE : épreuve écrite d'analyse de situation d'un document (coefficient 1).

Les épreuves professionnelles sont soumises à une obligation de stage tel que précisé dans l'arrêté du 30 novembre 2020, modifié par l'arrêté du 2 mai 2025.

## **ACCÈS À LA FORMATION**

- Avoir 18 ans l'année de la certification.
- **Pré-requis pour tous les cursus en alternance :** être titulaire d'un diplôme dispensant des matières générales (au minimum un BEP ou un CAP).
- Cursus en apprentissage: tout public âgé de 17 ans minimum et 29 ans maximum (sauf titulaires d'une RQTH et situations particulières) à l'entrée en formation. Saint-So'Formation est une unité de formation par apprentissage (UFA) en partenariat avec le CFA AKTÉAP (www.akteap.fr).
- Cursus en contrat de professionnalisation ou Pro-A: tout public âgé de 17 ans minimum et 25 ans maximum pour les jeunes en poursuite de formation initiale à l'entrée en formation; tout public âgé de 17 ans minimum et sans limite d'âge pour les demandeurs d'emploi (à partir de 26 ans), les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et pour les personnes sortant d'un contrat unique d'insertion (CUI) à l'entrée en formation.
- L'accès à la formation est soumis à un entretien de sélection avec la coordinatrice pédagogique (au cours duquel seront évaluées vos motivations et la cohérence de votre projet professionnel) et à un test de positionnement sur les connaissances acquises en lien avec la formation. Sélection ouverte de mars à juillet 2026.
- Un parcours personnalisé vous sera proposé en fonction de votre situation personnelle et des résultats du bilan de positionnement.
- 16 places sont proposées. Ouverture de la formation sous réserve d'un minimum de 10 inscrits.
- Lieu de formation : 48 rue Noblemaire, 01500 Ambérieu-en-Bugey.
- Accès aux personnes à mobilité réduite / autre handicap : nous contacter.

## **COÛT DE LA FORMATION**

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou Pro-A, le coût pédagogique de la formation est intégralement pris en charge par l'employeur. À titre d'exemple, le coût pédagogique pour un cursus complet est de 3 658 euros dans le cas d'un financement employeur (tarif 2025-2026).

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir un devis. Nous vous accompagnons dans le montage de votre dossier de financement.







## LE CAP AEPE À SAINT-SO'FORMATION

- Une équipe de formateurs issus du monde professionnel.
- Un centre de formation à taille humaine.
- Un accompagnement du stagiaire dans son individualité, avec un souci de la sécurisation de son parcours de formation et un accompagnement individualisé par un formateur référent.
- Un réseau de partenaires historiques diversifié sur le territoire, facilitant l'accueil en stage.
- Une pédagogie centrée sur l'apprenant et ses besoins.
- Une initiation à la langue des signes intégrée à la formation et la possibilité d'obtenir son SST pendant la formation.
- 100 % de réussite chez nos stagiaires en 2023, en 2024 et en 2025\*.
- Les stagiaires ayant suivi cette formation en 2024-2025 lui attribuent la note de 7,6/10\*.
- \* Suivi statistique Saint-So'Formation.

#### **CONTACTS**

- Responsable du développement et de la relation entreprises : Jennifer LEDEZ 04 74 35 98 27 ou 07 81 67 76 55 contact@saintsoformation.org
- Assistantes administratives : Laurence BARRE et Élodie CHANRION 04 74 35 98 27
- Coordinatrice pédagogique : Laëticia GRANGE 04 74 35 98 27 ou laeticiagrange@lyceesaintsorlin.org



# **REJOINDRE SAINT-SO'FORMATION / SITE D'AMBÉRIEU-EN-BUGEY**

Cette formation est dispensée sur **notre site d'Ambérieu-en-Bugey (01500),** au 48 rue Gustave-Noblemaire, à **proximité de la gare SNCF**.

Accès par la route : sortie d'autoroute A42 à proximité (n° 8 Ambérieu-en-Bugey). Prévoir un disque de stationnement.